



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales – C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

LA RÉNOVATION

Chapitre VIII

Pressentiments – Prophéties (4)

Nous ne nous laisserons point aller à la tentation à laquelle a succombé l'abbé Richaudeau, quoiqu'elle soit bien engageante. Nous dirons cependant qu'en 1884 nous proposâmes à l'*Univers* un article, qui fut publié le 13 juin, où nous disions : «Ce sont vraiment «les méchants» qui sont actuellement les «maîtres»; ils font bien tout le mal qu'ils peuvent; ils ont bien la volonté arrêtée de «tout détruire». Cette volonté et ce pouvoir qu'ils avaient, il y a vingt ans, ils les ont bien plus aujourd'hui, ils sont à l'œuvre, rien ne les arrête, et l'on est à se demander ce qui demain restera debout.» La sœur tourière ajoutait : «**Ils ne feront pas tout le mal qu'ils voudront parce qu'ils n'en auront pas le temps.**»

Que surviendra-t-il pour les empêcher de mettre à exécution tous leurs desseins ? Un grand combat où les méchants, sur le point de triompher, seront écrasés, et cela par un secours d'En-Haut. «Il y aura des choses telles que les plus incrédules seront forcés de dire : Le doigt de Dieu est là.» Aussi, «on chantera un *Te Deum* comme on n'en a jamais chanté.» Alors «le triomphe de la religion sera tel que l'on n'a jamais rien vu de semblable, toutes les injustices seront réparées; les lois civiles seront mises en harmonie avec celles de Dieu et de l'Église; l'instruction donnée aux enfants sera éminemment chrétienne; les corporations d'ouvriers seront rétablies».

C'est une humble religieuse, qui n'avait jamais été jugée capable que de tenir la porte, qui parle ainsi, et de cela il y a cent ans. Comment ne point remarquer le rapport qu'il y a entre ses paroles et celles des plus éminents esprits du siècle dernier ? Et comment expli-

- | | |
|----------|--|
| P. 2 | - DEVOIRS NATIONAUX DE LA FEMME SUISSE |
| P. 4-5 | - DIVERS THÈMES |
| P. 8 | - CATÉCHISME CATHOLIQUE |
| P. 10 | - LE PRÊTRE SACRIFICATEUR (2) |
| P. 11-12 | - PUBLICITÉS (video et livre) |

quer, en dehors de l'esprit prophétique, que cette pauvre fille ait su alors que la puissance des méchants croîtrait de plus en plus, jusqu'à leur permettre d'espérer qu'ils pourraient tout détruire, qu'ils pourraient «aller jusqu'au bout», comme dit M. Combes; et qu'après leur défaite, ce qui serait jugé comme étant le plus nécessaire, ce à quoi il faudrait s'appliquer le plus immédiatement, serait ces trois choses : mettre les lois civiles en harmonie avec les lois de Dieu et de l'Église; donner aux enfants une instruction éminemment chrétienne; rétablir les corporations ouvrières. Ce dernier point paraissait si singulier à l'abbé Richaudeau, en 1870, qu'il jugeait bon de mettre en parenthèse : «à la demande des ouvriers probablement; en tout cas, il est clair qu'elles ne peuvent pas l'être sans leur consentement.» Cela ne nous paraît plus si étrange. Mais comment sœur Marianne pouvait-elle avoir de telles pensées et prévoir des nécessités de ce genre ? La nécessité non seulement de réparer toutes les injustices, mais de reconstituer sur ses bases divines et ecclésiastiques tout l'édifice des lois; la nécessité de rendre à l'enseignement le premier principe de l'éducation, l'instruction chrétienne; la nécessité d'organiser à nouveau le monde ouvrier. N'est-ce point là le programme que devra se tracer celui qui aura la pensée, la volonté et le pouvoir de rassembler notre société ébranlée jusqu'en ses fondements les plus profonds ?

(Mgr Delassus "Le problème de l'heure présente" T. II – à suivre)

DEVOIRS NATIONAUX DE LA FEMME SUISSE

(Gonzague de Reynold)

On parle beaucoup trop dans ce pays de défense nationale. Et même de «défense spirituelle», formule dangereuse précisément parce qu'elle ne veut rien dire et que par conséquent on peut y fourrer n'importe quoi. Il faudrait commencer par connaître ce que nous voulons défendre. Le malheur encore un coup, de la Suisse contemporaine, c'est qu'elle n'a guère qu'une volonté négative : elle sait très bien ce qu'elle ne veut pas, puisqu'elle le crie à tous les échos, mais elle sait mal ce qu'elle veut.

Il ne suffit pas de défendre : il faut encore illustrer. Et illustrer, c'est faire de la lumière, de la beauté, de la joie, de la grandeur. C'est construire une haute tour. Après quoi, on défendra cette haute tour au sommet de laquelle on aura placé un projecteur.

Or, il y a dans la Suisse contemporaine une absence de joie et de beauté, de grandeur et de lumière que je n'aime point, car on a l'impression que nous n'avons plus d'avenir. On y est morne, soucieux. On y est vieux, célibataire. On y est surorganisé. On y étouffe entre des cadres rigides. On y souffre d'un complexe d'infériorité. Et même, depuis l'Anschluss, on y a peur. Mais la peur est toujours un signe de faiblesse. La peur est du diable, la crainte est de Dieu. Ce n'est pas un bon symptôme lorsqu'on voit quelqu'un barricader sa maison, verrouiller ses portes et clore ses fenêtres. Ce n'est pas un bon symptôme lorsqu'on voit un pays, un régime, n'avoir d'autre but que la sécurité, s'organiser comme une compagnie d'assurance et de réassurance, multiplier les règlements, les contrôles et les restrictions. A un point tel que l'on peut définir notre fameuse liberté suisse : tout est défendu et le reste est obligatoire.

Nous sommes donc dans une impasse, sur qui compter pour nous en sortir ? Sur les hommes ? Ils nous y ont menés et ils s'y disputent au fond. Sur la jeunesse ? Elle est désorientée et d'ailleurs, en bons pédagogues, nous faisons tout pour l'empêcher de se sentir majeure; enfin, elle est trop peu nombreuse, hélas ! Je ne vois guère que les femmes pour nous aider.

Si les femmes suisses sont résolues de le faire, il me semble que leur premier devoir est d'être

femmes. Je parle une fois de plus comme feu La Palisse, mon vieux maître. Mais je constate que chez nous on exige de la femme qu'elle soit bonne épouse, bonne mère, bonne ménagère, bonne directrice, bonne institutrice, bonne secrétaire, bonne à tout faire, mais qu'on ne lui demande pas assez d'être femme. Nous voyons trop l'utilité des femmes, pas assez leur inutilité. C'est pourtant une inutilité bien nécessaire, car il y a tant d'inutiles utilités chez nous : ces Messieurs de Berne en sortent tous les jours. Embellir notre vie, mettre dans cette vie quotidienne un peu de beauté, un peu de variété, un peu d'élégance; y mettre surtout de la joie, et parfois même de cette imprévoyance qui peut être une grande vertu chrétienne parce qu'il y entre de la confiance en Dieu : voilà ce que les femmes suisses devraient nous apporter, à un moment où nous sommes accablés de soucis et où nous éprouvons de l'angoisse en regardant vers l'avenir. Ce n'est pas être frivole que d'ajouter une grande importance morale à la féminité. Elle a toujours manqué à notre vie nationale : de là, sans doute, ce qu'il y a d'incomplet dans cette vie, et pourquoi il y a des sommets intellectuels, artistiques ou sociaux qu'elle n'a jamais su atteindre. La femme forte, telle que l'Écriture la décrit et l'exalte, n'est pas une femme négligée, qui se laisse vieillir prématurément et ne soigne pas ses mains : c'est une belle femme noblement vêtue; elle ne se confine point dans sa cuisine ou dans sa lingerie, mais elle est assise à la porte de la ville pour faire honneur à son époux et rendre plus accueillante la cité.

Car le second devoir de la femme suisse est d'exercer une influence dans la cité. Une influence pour la cité, une influence nationale. Mais une influence en dehors de la politique, dans le sens rétréci et vulgaire que toute démocratie impose à ce terme : la politique de partis, la politique des intérêts, la politique des cafés. Cette politique-là envahit tout, recouvre tout, dégrade tout. Elle divise quand il faudrait unir. Elle a perdu la notion de l'intérêt général et même la notion de la Suisse. Elle se décompose d'ailleurs, mais, en se décomposant, elle risque de nous conduire à une catastrophe. Je ne vois pas la

femme là-dedans : loin d'améliorer les mœurs électorales, elle serait déformée, avilie par elles. L'action de la femme dans la vie publique sera donc d'autant plus forte que la femme saura d'elle-même renoncer au féminisme. D'ailleurs, la suffragette est un animal démodé. Les époques où les femmes ont exercé la plus grande influence sur les destinées humaines - par exemple le XIIIème siècle, ou le XVIIème - ignoraient le féminisme, mais elles honoraient l'intelligence et s'inclinaient devant le caractère. C'est pourquoi la patronne que je propose aux femmes suisses, c'est sainte Adélaïde, fille du roi de Bourgogne, mon voisin de Payerne. Après avoir beaucoup souffert, Adélaïde épousa Othon le Grand, le fondateur du Saint-Empire romain germanique. Elle fut son meilleur conseiller, elle guida son fils Othon II, elle inspira son petit-fils Othon III. Tant qu'Adélaïde vécut, l'idée du Saint-Empire conserva sa pureté et son prestige. Mais l'idée du Saint-Empire était une idée religieuse, celle de la chrétienté, celle de l'union et de la concorde entre les princes chrétiens. Voilà l'idéal qui s'incarna en Adélaïde. Cette sainte vaut bien la Stauffacherin, qui d'ailleurs n'a jamais existé.

Si le rôle de l'homme est politique, celui de la femme est social. A l'homme de défendre l'état, à la femme de défendre la société. Mais la société est plus importante que l'état, car l'Etat est fait pour la société, non la société pour l'Etat. C'est ce que l'on oublie aujourd'hui où l'Etat écrase la société afin de l'absorber toute entière en lui. D'où cette tyrannie anonyme et bureaucratique : l'étatism. Dites-vous bien qu'à aucune époque, même à celle des pires despotes, l'Etat n'a exercé sur la société, sur les personnes, une tyrannie égale à celle qu'il exerce aujourd'hui.

Etat plus société égale nation : la femme doit défendre la nation en défendant la société contre l'étatisme masculin. Mais la société est un terme collectif et complexe, désignant un ensemble de groupes et de milieux inégaux et divers. La société est fédérale si l'Etat est centralisateur, pour employer ici notre langage. La femme défendra donc la société en demeurant assise aux sources de la vie sociale qui sont la famille, la maison, le domaine, le lieu, la cité. Voilà le trésor qui est confié à la femme. La femme est la gardienne de l'autel où sont les pénates, du tombeau où sont les morts, du berceau où la vie commence, du foyer dont elle ne doit jamais laisser s'éteindre le feu.

La femme est ainsi la conservatrice de la personnalité, personnalité des êtres et personnalité des choses, à une heure où l'on fait passer sur toutes les

formes de la personnalité les rouleaux compresseurs de ce que l'on appelle le régime des masses et la civilisation de masse – slogans qui n'ont aucun sens.

Mais pour que la femme apprenne à défendre et illustrer la personnalité, il faut qu'elle commence par défendre sa personnalité à elle, surtout dans un pays où l'on tend à faire de la femme un être sans personnalité, où les femmes sont très souvent les victimes des hommes qui d'ailleurs ne s'en doutent pas. Et la femme défendra d'autant mieux sa personnalité qu'elle ne se croira pas toujours condamnée à faire le bonheur des autres – très souvent malgré les autres – ni à s'oublier totalement dans les autres. Aucune vie personnelle ne peut se développer si elle n'est pas entourée d'autres vies personnelles. Il ne faudrait tout de même pas oublier que la vie familiale, la vie sociale ont leurs racines dans la personnalité.

Ce n'est point en s'émancipant, ce n'est point en divorçant, ce n'est point en s'isolant que la personnalité se développe. Ne la confondons pas avec l'individualisme, et ici je devrais rappeler la conception chrétienne qui, dans l'unité organique de l'être humain, distingue l'individu et la personne. La personnalité de la femme a besoin, pour croître et s'affirmer, de se relier et de servir. Car la femme est un être essentiellement réceptif. La femme ne crée pas, mais elle engendre. La femme ne peut pas être seule. La femme ne peut agir que par amour.

Voilà pourquoi, dans les moments de crise, de confusion, où l'homme s'abandonne et où les hommes se divisent, la mission unificatrice de la femme apparaît et s'impose. La femme doit nous ramener à l'essentiel, au primordial. Elle doit nous rappeler sur quoi une patrie se fonde et de quoi l'homme a besoin d'abord pour vivre. Son rôle est ainsi matériel et spirituel à la fois. Je demandais un jour à Salazar par quels moyens il avait réussi au bout de six mois à remettre le budget du Portugal, non pas seulement en équilibre, mais en excédent, après cent vingt ans de déficit chronique. «Par les moyens les plus simples, me dit-il, ceux qu'emploie une bonne ménagère.» Ce retour aux moyens simples, c'est la femme qui doit aujourd'hui nous l'enseigner. Elle doit nous apprendre de nouveau et à nouveau l'immense valeur des petites choses. Tandis que nous avons la tendance à diminuer, à rétrécir ce qui est grand, la femme peut seule nous montrer comment on peut conférer de la grandeur à ce qui est petit. Un bouquet de fleurs suffit pour faire entrer toute la terre dans une chambre, la prière d'un enfant pour y faire entrer tout le ciel.

D'où le rôle civilisateur que la femme est appelée à jouer. Défendre et illustrer la civilisation menacée, notre civilisation occidentale et chrétienne, la forme particulière qu'elle a revêtue en Suisse. Transformer en volonté positive notre volonté négative. Ramener au concret ce qu'il y a d'abstrait dans notre patriotisme, avec son idéologie empruntée à la Révolution française et son faux romantisme emprunté à celle de 1848. Ne point s'embarrasser de théories, mais cultiver ce qui est vivant ou peut le devenir. Conserver la tradition et la rajeunir, la rendre contemporaine. Cette «défense et illustration», la femme peut l'accomplir chaque jour et immédiatement, sans chercher ailleurs qu'autour d'elle. Car c'est bien défendre, c'est bien illustrer, c'est bien servir la Suisse que de s'occuper de remettre en honneur les anciens costumes, que de maintenir l'intégrité de nos langues et dialectes, que d'apprendre aux enfants à chanter les chants d'autrefois, que de prolonger les vieilles choses par les nouvelles, que de lutter contre ce qui est grossier et vulgaire, que de refaire avec patience et continuité l'éducation de ce peuple qui a besoin d'être rééduqué, rénové, s'il ne veut pas crever de médiocrité. C'est là une grande

œuvre. Mais une grande œuvre s'édifie lentement, par une suite de petits moyens. Et même de moyens pauvres, mais peu importe pourvu qu'on y mette beaucoup d'amour.

Quel amour ? L'amour de la vie, puisque la femme est faite pour donner et conserver la vie. Et, dans la vie, l'amour de ce qui dure, de ce qui est permanent, de ce qui est éternel. L'amour du foyer, l'amour de la famille, l'amour de la cité, l'amour de la patrie, l'amour de Dieu. Et voici bien le suprême devoir de la femme suisse : le devoir de religion, le devoir de piété. Le plus grave danger qui menace notre pays, c'est le matérialisme épais dans lequel il est tombé – cette conception purement économique de l'Etat, de la société nationale. Notre vieux pays chrétien a perdu son atmosphère spirituelle. Il faut la lui rendre. «Défense spirituelle du pays» : on ne sait plus, tant est grande la confusion des idées et des mots, ce que signifie cet adjectif. Il signifie la vie de l'âme, la vie intérieure; il désigne ces sommets par lesquels une patrie se relie à Dieu

(*Conscience de la Suisse*, Neuchâtel 1938)

L'AMOUR-PROPRE

On dit que c'est l'intérêt qui gouverne le monde; on oublie l'amour-propre. Il n'y a presque personne qui, dans des circonstances, même décisives, n'ait sacrifié les intérêts les plus graves, aux aveugles et stupides mouvements de l'amour-propre.

Vicomte de Nugent :

«Tout ce qui est creux se croit profond, tout ce qui est lourd se croit grave, et tout ce qui est frivole se croit spirituel.» L'amour-propre est si subtil, qu'il s'empare des moindres apparences pour flatter la vanité. Il se glisse imperceptiblement dans nos meilleures actions.

«Il est ordinaire, mais il est absurde, de mieux veiller sur sa réputation que sur sa vertu; c'est avoir plus de soin de sa chaussure que de son pied.»

La Solitaire des Rochers :

«Je vis le Ciel combattre contre l'orgueil, et le combat était si cruel que Dieu y exposait son Fils, comme homme, et que sans Lui, l'orgueil allait tout vaincre.»

Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne :

«L'amour-propre revêt l'âme du vice de l'orgueil et la prive de mon Amour. L'amour-

propre est la source de tout péché, il rend sauvage le jardin de l'âme; il la remplit de fruits empoisonnés tout en rendant des sons harmonieux.»

La vanité est une imagination sotte, un préjugé puéril; elle est jalouse et, pour se hausser, comme pour venger ses prétendues offenses, tous les moyens lui sont bons, même les plus vulgaires.

Notre-Seigneur à la vénérable Benigna :

«Tu ne peux rien par toi-même; une seule chose t'est possible : M'offenser en abusant de mes Grâces.»

Sainte Catherine de Gênes :

«L'amour-propre a Satan pour maître et pour seigneur.»

Le démon à saint Macaire :

«Tu me fais souffrir une violence extrême, voyant que je ne puis te nuire, bien que j'accomplisse plus parfaitement que toi les choses que tu fais : tu jeûnes quelquefois, moi je ne mange jamais; tu veilles quelquefois, moi, je ne dors jamais. Il n'y a qu'une chose en laquelle tu me surmontes, c'est ton humilité, c'est elle qui fait que moi, l'esprit d'orgueil, je ne puis rien contre toi.»

(*Précieux Recueil de spiritualité*, pp. 440-445)

PENSÉE SUR LE PRETRE

«Le prêtre, pris entre les hommes, monte jusqu'à Dieu; il est placé entre l'homme et Dieu, médiateur comme Jésus et avec Jésus. Il a été pour ainsi dire „transsubstantié“ en Jésus et il entre par là dans ses divins états et ses divines prérogatives. Il est avec Jésus offrande, expiation, victime. De cet état d'union particulière à Jésus, tous les actes du prêtre tirent une incompréhensible excellence.

Dans mon enfance, j'avais pour les prêtres un respect si profond qu'il allait jusqu'à la crainte et touchait à l'adoration... remplie de respect pour le caractère sacerdotal, j'ai toujours ressenti de la peine lorsque j'ai entendu parler des prêtres d'une manière légère ou inconsidérée, et dans ces occasions, j'ai toujours gardé un profond silence (...) Jésus n'aime pas quand, sous prétexte de corriger certains défauts, on parle sans respect ni délicatesse, et on livre au monde les défaillances de ceux qui doivent être le sel de la terre et la lumière des intelligences.»

Mère Louise Marguerite de la Touche. 1903

QUELQUES RÉFLEXIONS

496, Noël : Baptême (catholique) de Clovis, à Reims.

La France devient Fille Aînée de L'Église.

1846, 19 septembre : apparition de la Sainte Vierge sur la montagne de la Salette.

**19 septembre 1870: Siège de Rome
Siège de Paris**

19 septembre 1914: Incendie de la cathédrale de Reims...

19 septembre 1996: Arrivée en France de Jean-Paul II, à St-Laurent sur Sèvre, chez St. L. Grignon de Montfort, annonciateur de la Salette... et pour se rendre à Reims le 22 septembre...

«France, Fille aînée de l'Eglise, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ?»

Et toi, Rome (œcuménique), es-tu fidèle aux devoirs que t'impose ce baptême (catholique?)

Qu'en pense Notre Dame de la Salette?..face à Saint Pierre à Antioche, parce que celui-ci pactisait avec les "œcuméniste" de son temps ?

Qu'en pense Clovis, qui a choisi l'Eglise catholique avec Saint Rémi, au lieu de l'arianisme, avec les puissants de son temps?...

REIMS (496) OU LE SINAI ? (2000)

IL FAUT CHOISIR...

«ROME PERDRA LA FOI, ET DEVIENDRA LE SIEGE DE L'ANTÉCHRIST»

(Citation du Secret de la Salette, donné par la Sainte Vierge à Mélanie le 19 **septembre 1846**, et qui, malgré les imprimatur de Rome et de Lecce, a été rejeté par l'ensemble du clergé).

TOLÉRANCE MUSULMANE

Pas de symboles chrétiens dans les prospectus touristiques pour les pays arabes

Lausanne. Une délégation des offices du tourisme genevois et vaudois, qui se rendra en avril prochain en Arabie saoudite et dans les Émirats arabes, a été «fermement avertie» par des représentants de ces pays en Suisse : sous peine de séquestrer à la frontière, il faut bannir des publicités touristiques toutes références à des symboles chrétiens tels que églises et croix. Pas question non plus d'images de vigneron.

Une affiche-montage, où figurent notamment la cathédrale de Lausanne, devra être modifiée. Le quotidien «Le Matin», qui l'annonce à la «une» vendredi, a titré «Pour plaire aux Séoudiens, la cathédrale de Lausanne gommée.»

Le directeur de l'office du tourisme vaudois, Georges Tauxe, a confirmé hier que des représentants de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes lui ont déconseillé d'introduire dans ces pays des publicités, films, diapositives et prospectus où apparaissent des symboles tels que la cathédrale de Lausanne ou un drapeau suisse déployé avec sa croix bien visible.

«Nous savions qu'il fallait veiller à la tenue vestimentaire des femmes et à l'alcool mais nous ignorions que les abbayes et les églises posaient problème», précise Georges Tauxe. Mais ajoute-t-il, ce n'est pas un handicap. «Le principal, pour nous, est le mot Switzerland». Nous adaptons aussi nos publicités lorsque nous nous rendons en Orient ou aux États-Unis en fonction des goûts de ces publics et de leurs traditions.»

Un cahier spécial vantant d'autres atouts de la région lémanique est en voie d'élaboration. Quant au film, il a été amputé des scènes de vigneron. «Il faut tenir compte de certaines règles de vie qui ne sont pas les nôtres. Nous avons d'autres atouts à vanter, tels le shopping, le climat, la neige, les excursions, les établissements de cures et l'enseignement», conclut Georges Tauxe. (ap 1996)

Saint François de Sales

Modèle pour notre temps

(1567-1622) 11e partie

Suite du chapitre XI
*La journée des barricades
et le retour en Savoie*

Al'automne de 1587, Guise défait en deux batailles les auxiliaires étrangers accourus à l'aide des calvinistes : les Suisses à Vimory, le 24 octobre; les lansquenets allemands à Auneau, le 24 novembre. Le peuple donne au prince vainqueur le surnom de *nouveau Gédéon, de nouveau Macchabée*. Il éclipse Henri III, qui, d'ailleurs, depuis la déroute de ses troupes à Coutras, le 20 octobre, est soupçonné de trahison. Défenseur heureux de la religion, gentilhomme d'une distinction parfaite, aimable et souriant comme sa mère, Paris attend pour le faire roi cet Henri le Balafré qu'embellit encore aux yeux des gens sa glorieuse cicatrice de guerre... Mais Henri III lui a interdit la capitale. Le prince se rit de la défense du roi.

Le 8 mai 1588, il est à Paris, où l'accueil est enthousiaste : on l'acclame, on le couvre de fleurs. Le roi, pour l'en chasser, va recourir à la force. Le 11 au soir, la milice bourgeoise refuse de marcher; sur un ordre parti du Louvre, des Suisses et des gardes françaises occupent les divers quartiers de la ville. Le peuple s'exaspère. Le 22 au matin, les Parisiens emplissent de terre toutes les barriques qu'ils peuvent trouver, ils en font des remparts derrière lesquels ils tirent sur les troupes royales.

Au quartier universitaire, les étudiants de la «nation de France» – ceux du moins qui sont sujets du royaume – ne sont pas les moins surexcités; partisans de la Ligue, beaucoup, même au collège de Clermont, prennent l'arquebuse et font le coup de feu. Le roi s'est enfui; Henri le Balafré met fin à la bataille. Suisses et gardes françaises se retirent. La *journée des Barricades* est terminée.

Mais le calme n'en est point pour cela revenu dans les esprits. A l'Université, depuis des semaines, c'était l'agitation et le trouble; le jour de l'émeute, ç'avait été pire encore : n'y avait-il pas à craindre des représailles ? Par prudence, les cours furent suspendus.

Vers ce temps-là, Antoine Bouvard, de la Roche-en-Genevois, revint faire visite à François de Sales. Antoine, à cette occasion, ne note rien d'extraordinaire : son ami ne s'était point mêlé aux querelles qui

venaient de troubler si profondément la capitale. Il soupirait après une atmosphère de calme, indispensable aux études sérieuses. Or la tranquillité semblait exilée de Paris pour longtemps.

Au printemps de 1588, François de Sales avait parcouru le cycle entier de la Faculté des Arts.

Les examens se passaient alors non en fin d'année scolaire, mais dans l'une des semaines qui précèdent Pâques, comme en témoignent divers diplômes arrivés jusqu'à nous. – C'est ainsi que saint Ignace de Loyola subit l'examen de licence un 13 mars et celui de maître ès arts un 14 mars. L'un et l'autre diplôme s'obtenait en séance solennelle soit à Notre-Dame soit dans l'église Sainte-Geneviève, où à tour de rôle les collèges avaient à présenter leurs candidats. Devenu maître ès arts, l'étudiant pouvait réussir dans la vie sans prétendre à d'autres grades; mais qui voulait devenir théologien, juriste ou médecin devait choisir entre les autres Facultés.

Que ferait François de Sales ? Il est à présumer – car ici nous n'avons pas l'absolue certitude – que lui aussi, étant déjà bachelier, devint au moins licencié ès arts : il était «grand philosophe», attestent d'anciens condisciples; nous avons déjà entendu son précepteur le proclamer «l'un des premiers de l'Université»; Charles-Auguste écrit qu' «après six ans écoulés, le vertueux François fut jugé parfait en philosophie». Nécessairement, puisqu'il continuera ses études, il devait opter pour l'une des trois Facultés supérieures. On devine assez où se portait le vœu de son cœur. Mais son père avait parlé : «il le destinait à la longue robe rouge» des sénateurs : l'aîné des de Sales ferait son droit.

Entre temps, Révérend Déage avait «écrit en Savoie pour apprendre du seigneur de Boisy s'il lui plaisait qu'il sortit de Paris, au grand regret de ceux qui avaient eu le bonheur de sa connaissance».

Les regrets n'étaient pas que pour ceux qui restaient.

François s'est attaché à cette France dont l'âme est toute catholique et généreuse, à ce Paris où il a si vaillamment besogné et tant souffert. Des régents du collège de Clermont qui lui donnèrent une formation de choix, de l'Université elle-même, nourricière de sa pensée pendant les années capitales de son adolescence, il emportera un impérissable souvenir. Trois ans

plus tard, sous un autre ciel, dans la harangue qui clôtrera sa soutenance en droit, il s'exprimera ainsi :

«Mon excellent père, dans l'espoir de me voir de jour en jour plus docte, m'envoya en l'Université de Paris, très florissante alors et très fréquentée... C'est là que je me suis appliqué d'abord aux belles-lettres, puis à toutes les parties de la philosophie, avec d'autant plus de facilité et de fruit que ses toits, pour ainsi dire, et ses murailles semblent philosopher, tant elle est adonnée à la philosophie et à la théologie.»

Il a connu de Paris les grandeurs et les misères; c'est là qu'il a noué ses relations de jeunesse, les plus chères, les plus durables; si, plus tard, il y revient avec un visible bonheur, c'est qu'il partage sur notre capitale les sentiments bien connus de Montaigne : «Elle a mon cœur dès mon enfance... Plus j'ai vu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de celle-ci peut et gagne sur mon affection... Je l'aime tendrement, jusques en ses verrues et en ses taches. Je ne suis Français que par cette grande cité, la gloire de la France et l'un des plus beaux ornements du monde.»

Avant son départ, l'un de ses amis et condisciples, Claude Mollier, qui savait ses secrètes pénitences, osa lui demander, en souvenir, quelque chose qui lui eût appartenu : son cilice ! On entend d'ici ce court dialogue : «Mais, François, je vais vous en priver.

— O Claude, il m'est si facile d'en trouver un autre.»

Donc, au commencement de l'été de 1588, avec son précepteur et son domestique, François de Sales se mit en chemin vers son aimée petite patrie. «Quatre jeunes gentilshommes français, rapporte Charles-Auguste, se donnèrent l'honneur de l'accompagner expressément jusqu'à Lyon, et ne se séparèrent point de lui sans larmes.» — Nous voudrions savoir qui ils étaient, ces jeunes gens de France, tant ils apparaissent aimables !

A Lyon, un gentilhomme savoisien se joignit à François et à son escorte. «J'y fus envoyé par Monsieur son père, raconte Nicolas de Couz, lui mener des chevaux pour le reconduire en ce pays... Je fus tellement ravi d'admiration en contemplant son beau maintien, que dès lors je l'eus en très haute estime.»

«Ainsi, conclut Charles-Auguste, après avoir vu les plus belles provinces et villes du très noble royaume de France et remarqué les choses plus curieuses, il arriva heureusement au château de Brens, où continuait de résider sa famille..

Parti à quinze ans, il revenait parmi les siens à vingt ans et dix mois.

«Toute la maison, dit encore Charles-Auguste qui plus d'une fois dut entendre de son oncle même l'admirable récit, toute la maison lui fut au devant avec joie. Sa mère l'embrassa avec des larmes.» Il avait grandi, il s'était fortifié; pourtant, il avait crié : «Ma mère !» avec la tendresse d'autrefois; son regard, plus

réfléchi et plus profond, gardait la pureté de l'enfance; son sourire, sous la naissante moustache blonde, n'avait pas changé.

Et son père ? «Il le reçut avec une récréation non pareille de le revoir si accompli». Son grand fils, ce gentilhomme si instruit, si distingué, serait vraiment l'orgueil des de Sales.

Puis, autour du père et de la mère, ces petits frères, cette petite sœur ! On les lui présente par rang de taille. Ils restent un peu intimidés devant ce frère aîné que Gallois, douze ans, que Louis, onze ans, ont eux-mêmes de la peine à reconnaître; de lui, Jean-François et Gaspard, qui l'ont vu pourtant jadis, n'ont gardé aucune mémoire; Bernard qui a cinq ans, Melchior qui en a trois sont nés depuis son départ de la Savoie; et le dernier venu, Janus, bébé de quelques mois, regarde sans rien comprendre, porté dans les bras d'une servante.

Mais le grand frère eut bientôt apprivoisé tout ce petit monde. Il le fit sans effort, grâce à cette bonté condescendante devenue chez lui une seconde nature. Il n'eut même pas la tentation, comme cela arrive, de toiser de haut ces jeunes provinciaux restés dans leurs montagnes et qui n'avaient rien vu. Il demeura l'un d'eux, et se donna à la vie de famille.

A Padoue: I. Périls de l'âme

Leur cher aîné, M. et Mme de Boisy ne pouvaient se rassasier de le contempler: «tous deux eussent passé les jours et les nuits à entendre ses discours, qui coulaient plus doucement que le miel.» Toutefois, «on lui bailla du loisir pour voir ses parents et amis, et partout il se rendait aimable» ; partout on accueillait avec bonheur le jeune étudiant qui venait de Paris et qui, tantôt enjoué, tantôt grave, parlait si bien des événements, des personnes et des choses. Dans plus d'un manoir, tel seigneur comte ou baron, telle noble dame, qui avait quelque fille à établir, songeait que le jeune visiteur serait un parti bien séduisant; là surtout on lui faisait fête.

Cependant, François avait besoin de repos après six ans d'un travail acharné, coupé à peine par de laborieuses vacances. Six ans passés loin des siens: quel arriéré d'affection ! «Il séjournra quelques mois en la maison paternelle.» L'automne, dans cette région, est visité par la neige, et la bise y souffle précocement. C'est la saison où il fait bon s'asseoir dans la grand'salle, auprès de la large cheminée où brûle un tronc de chêne. On évoque les souvenirs du château natal, de l'école de La Roche, du collège d'Annecy..., mais presque toujours c'est du lointain Paris qu'il faut s'entretenir avec le père et la mère, l'oncle Louis, la tante Janine de Sales, avec les cousins Louis, Amé, Gaspard, avec des amis qui surviennent... Parfois, l'étudiant est las de discourir; cependant qui s'en douterait ? Sa bonne grâce est sans défaillance.

(à suivre)

(Mgr F. Trochu, T. I, ch. X-XII, pp. 133 à 136)

CATÉCHISME CATHOLIQUE

Nous poursuivons la publication, par petites tranches, du *Grand Catéchisme de Saint Pie X* (10e partie)

Le Symbole des Apôtres appelé communément le «Credo»

CHAPITRE XII (suite)

CHAPITRE XIII Le douzième article

Le onzième article

Comment se fera la résurrection des morts ?

La résurrection des morts se fera par la vertu de Dieu tout-puissant à qui rien n'est impossible.

Quand arrivera la résurrection des morts ?

La résurrection de tous les morts arrivera à la fin du monde et ensuite aura lieu le jugement général.

Pourquoi Dieu veut-il la résurrection des corps ?

Dieu veut la résurrection des corps afin que l'âme, ayant fait le bien et le mal quand elle était unie au corps, soit encore avec lui pour la récompense ou le châtiment.

Les hommes ressusciteront-ils tous de la même manière ?

Non, il y aura une très grande différence entre les corps des élus et les corps des damnés; car, seuls, les corps des élus auront à la ressemblance de Jésus-Christ ressuscité, les propriétés des corps glorieux.

Quelles sont ces propriétés qui orneront les corps des élus ?

Les propriétés qui orneront les corps glorieux des élus sont : 1° *l'impassibilité*, par laquelle ils ne pourront plus être sujets aux maux ni aux douleurs d'aucune sorte, ni au besoin de nourriture, de repos ou de quoi que ce soit; 2° *la clarté*, par laquelle, ils resplendiront comme autant de soleil et d'étoiles; 3° *l'agilité*, par laquelle ils pourront se transporter en un moment et sans fatigue d'un lieu à un autre et de la terre au ciel 4° *la subtilité*, par laquelle, sans obstacle, ils pourront traverser tous les corps, comme fit Jésus-Christ ressuscité.

Comment seront les corps des damnés ?

Les corps des damnés seront privés des propriétés glorieuses des corps des Bienheureux et porteront la marque horrible de leur éternelle réprobation.

Que nous enseigne le dernier article : La vie éternelle ?

Le dernier article du *Credo* nous enseigne qu'après la vie présente il y a une autre vie, ou éternellement heureuse pour les élus dans le paradis, ou éternellement malheureuse pour les damnés dans l'enfer.

Pouvons-nous comprendre le bonheur du paradis ?

Non, nous ne pouvons comprendre le bonheur du paradis, parce qu'il surpassé les connaissances de notre esprit borné, et parce que les biens du ciel ne peuvent pas se comparer aux biens de ce monde.

En quoi consiste le bonheur des élus ?

Le bonheur des élus consiste à voir, à aimer et à posséder pour toujours Dieu, source de tout bien.

En quoi consiste le malheur des damnés ?

Le malheur des damnés consiste à être toujours privés de la vue de Dieu et punis par d'éternels tourments dans l'enfer.

Les biens du paradis et les maux de l'enfer sont-ils seulement pour les âmes ?

Les biens du paradis et les maux de l'enfer ne sont en ce moment que pour les âmes, parce qu'en ce moment il n'y a que les âmes qui soient au paradis ou en enfer; mais après la résurrection de la chair, les hommes, dans la plénitude de leur nature, c'est-à-dire en corps et en âme, seront ou heureux ou tourmentés pour toujours.

Les biens du paradis seront-ils égaux pour les élus et les maux de l'enfer égaux pour les condamnés ?

Les biens du paradis pour les élus et les maux de l'enfer pour les damnés seront égaux dans leur substance et leur éternelle durée; mais, dans la mesure ou le degré, ils seront plus grands ou moindres selon les mérites et les démerités de chacun.

Que veut dire le mot Amen à la fin du Credo ?

Le mot *Amen* à la fin des prières signifie : «Ainsi soit-il». A la fin du *Credo* il signifie : «Il en est ainsi», c'est-à-dire : je crois à la vérité absolue de tout ce que contiennent ces douze articles et j'en suis plus certain que si je le voyais de mes propres yeux.

DEUXIEME PARTIE

La prière

CHAPITRE I

La prière en général

De quoi est-il question dans la seconde partie de la Doctrine Chrétienne ?

Dans la seconde partie de la Doctrine chrétienne il est question de la prière en général et, en particulier, du *Pater noster*.

Qu'est-ce que la prière ?

La prière est une élévation de l'esprit vers Dieu pour l'adorer, pour le remercier et pour lui demander ce dont nous avons besoin.

Comment divise-t-on la prière ?

On divise la prière en prière mentale et en prière vocale. La prière ou oraison mentale est celle qui ne se fait qu'avec l'esprit; la prière vocale est celle qui se fait avec des paroles accompagnées de l'attention de l'esprit et de la dévotion du cœur.

Y a-t-il une autre façon de diviser la prière ?

On peut encore, à un autre point de vue, diviser la prière en prière privée et en prière publique.

Qu'est-ce que la prière privée ?

La prière privée est celle que chacun fait en particulier pour soi-même ou pour les autres.

Qu'est-ce que la prière publique ?

La prière publique est celle qui est faite par les ministres sacrés, au nom de l'Église et pour le salut du peuple fidèle. On peut aussi appeler publique la prière faite en commun et publiquement par les fidèles, comme dans les processions, dans les pèlerinages et dans l'église.

Avons-nous un espoir fondé d'obtenir par la prière les secours et les grâces dont nous avons besoin ?

L'espoir d'obtenir de Dieu les grâces dont nous avons besoin est fondé sur les promesses de Dieu, tout-puissant, très miséricordieux et très fidèle, et sur les mérites de Jésus-Christ.

Au nom de qui devons-nous demander à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires ?

Nous devons demander à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires au nom de Jésus-Christ, comme lui-même nous l'a enseigné et selon la pratique de l'Église qui termine toujours ses prières par ces mots : *per Dominum nostrum Jesum Christum*, c'est-à-dire : par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pourquoi devons-nous demander à Dieu les grâces au nom de Jésus-Christ ?

Nous devons demander les grâces au nom de Jésus-Christ, parce qu'il est notre médiateur et que c'est seulement par lui que nous pouvons avoir accès au trône de Dieu.

Si la prière a tant de vertu, comment se fait-il que si souvent nos prières ne sont pas exaucées ?

Bien souvent nos prières ne sont pas exaucées, soit parce que nous demandons des choses qui ne conviennent pas à notre salut éternel, soit parce que nous ne prions pas comme il faut.

Quelles sont les choses que nous devons principalement demander à Dieu ?

Nous devons principalement demander à Dieu sa gloire, notre salut éternel et les moyens pour y arriver.

N'est-il pas permis de demander aussi les biens temporels ?

Si, il est permis de demander aussi à Dieu les biens temporels, mais toujours à la condition qu'ils soient conformes à sa très sainte volonté et qu'ils ne soient pas un empêchement pour notre salut éternel.

Si Dieu sait tout ce qui nous est nécessaire pour quoi doit-on prier ?

Bien que Dieu sache tout ce qui nous est nécessaire, il veut cependant que nous le priions pour reconnaître que c'est lui qui donne tous les biens, pour lui témoigner notre humble soumission et pour mériter ses faveurs.

Quelle est la première et la meilleure disposition pour rendre nos prières efficaces ?

La première et la meilleure disposition pour rendre efficaces nos prières est d'être en état de grâce ou, si nous n'y sommes pas, de désirer au moins nous remettre dans cet état.

Quelles autres dispositions faut-il avoir pour bien prier ?

Pour bien prier, les dispositions spécialement requises sont le recueillement, l'humilité, la confiance, la persévérance et la résignation.

Qu'est-ce que prier avec recueillement ?

C'est penser que nous parlons à Dieu, et, en conséquence, nous devons prier avec tout le respect et la dévotion possible, évitant de notre mieux les distractions, c'est-à-dire toute pensée étrangère à la prière.

Les distractions diminuent-elles le mérite de la prière ?

Oui, quand c'est nous-mêmes qui les provoquons ou que nous ne les repoussons pas avec empressement. Mais si nous faisons tout notre possible pour être recueillis en Dieu, alors les distractions ne diminuent pas le mérite de notre prière, elles peuvent même l'accroître.

A suivre

LE PRÊTRE SACRIFICATEUR (2)

Si la messe est un repas, je comprends que le prêtre se tourne vers les fidèles. On ne préside pas un repas en tournant le dos aux convives. Mais un sacrifice s'offre à Dieu, pas aux assistants. C'est pour cette raison que le prêtre, à la tête des fidèles, se tourne vers Dieu, vers le crucifix dominant l'autel.

On insiste à toute occasion sur ce que le *Nouveau Missel des dimanches* appelle «le récit de l'institution». Le Centre Jean-Bart, centre officiel de l'évêché de Paris, déclare : «*Au cœur de la messe, il y a un récit.*» Encore une fois : Non ! La messe n'est pas une narration, elle est une action.

Trois conditions indispensables existent pour qu'elle soit la continuation du Sacrifice de la Croix : l'oblation de la victime, la transsubstantiation qui rend celle-ci présente effectivement et non symboliquement, la célébration par un prêtre tenant la place du Prêtre principal qu'est Notre-Seigneur, et qui doit être consacré par son sacerdoce.

Ainsi la messe peut-elle procurer la rémission des péchés. Un simple mémorial, un récit de l'institution accompagné d'un repas serait loin d'y suffire. Toute la vertu surnaturelle de la messe vient de sa relation au Sacrifice de la Croix. Si on ne croit plus à cela, on ne croit plus à rien de la sainte Église, l'Église n'a plus de raison d'être, il ne faut plus prétendre être catholique. Luther avait très bien compris que la messe est le cœur, l'âme de l'Église. Il disait : «Détruisons la messe et nous détruirons l'Église.»

Or nous nous apercevons que le *Novus Ordo missæ*, c'est-à-dire la nouvelle règle adoptée après le concile, s'aligne sur les conceptions protestantes, ou tout au moins s'en rapproche dangereusement. Pour Luther, la messe peut être un sacrifice de louange, c'est-à-dire un acte de louange, d'action de grâces, mais certainement pas un sacrifice expiatoire renouvelant et appliquant le Sacrifice de la Croix. Pour lui le Sacrifice de la Croix a eu lieu à un moment donné de l'histoire, il est prisonnier de cette histoire, nous ne pouvons nous appliquer les mérites du Christ que par notre foi dans sa mort et sa résurrection. Au contraire l'Église tient que ce sacrifice se réalise mystiquement sur nos autels à chaque messe, d'une manière non sanglante, par la séparation du corps et du sang sous les espèces du pain et du vin. Ce renouvellement permet d'appliquer aux fidèles présents les mérites de la croix, de perpétuer cette source de grâces dans le temps et dans l'espace. L'Évangile de saint Matthieu se termine par ces mots : «Et maintenant, moi, je serai avec vous toujours, jusqu'à la fin du monde.»

La différence de conception n'est pas mince. On s'efforce pourtant de la réduire, par altération de la

doctrine catholique dont on peut voir de nombreux signes dans la liturgie.

Luther disait : «Le culte s'adressait à Dieu comme un hommage, il s'adressera désormais à l'homme pour le consoler et l'éclairer. Le sacrifice occupait la première place, le sermon va le supplanter.» Cela signifiait l'introduction du culte de l'homme et, à l'église, l'importance donnée à la «liturgie de la parole». Ouvrons les nouveaux missels, cette révolution y a été accomplie. Une lecture a été ajoutée aux deux qui existaient, ainsi qu'une «prière universelle» souvent utilisée pour faire passer des idées politiques ou sociales; en comptant l'homélie, on aboutit à un déséquilibre au profit de la parole. Le sermon achevé, la messe est bien près de sa fin.

Dans l'Église, le prêtre est marqué d'un caractère indélébile qui fait de lui un «alter Christus»; lui seul peut offrir le Saint Sacrifice. Luther considère la distinction entre clercs et laïcs comme «la première muraille élevée par les romanistes»; tous les chrétiens sont prêtres, le pasteur ne fait qu'exercer une fonction en présidant la «messe évangélique». Dans le nouvel ordo, le «je» du célébrant a été remplacé par le «nous»; on écrit partout que les fidèles «célébrent», on les associe aux actes cultuels, ils lisent l'Épître, éventuellement l'Évangile, distribuent la communion, font parfois l'homélie, qui peut être remplacée par un «échange en petits groupes sur la Parole de Dieu», se réunissent à l'avance pour «bâtir» la célébration du dimanche. Mais ce n'est qu'une étape; depuis de nombreuses années on entend émettre par des responsables d'organismes épiscopaux des propositions de ce genre : «Ce ne sont pas les ministres, mais l'assemblée qui célèbre» (Fiches du Centre national de pastorale liturgique) ou «L'assemblée est le premier sujet de la liturgie»; ce qui compte ce n'est pas «le fonctionnement des rites mais l'image que l'assemblée se donne à elle-même et les relations qui s'instaurent entre les concélébrants» (P. Gelineau, artisan de la réforme liturgique et professeur à l'Institut catholique de Paris). Si c'est l'assemblée qui compte, on comprend que les messes privées soient mal considérées, ce qui fait que les prêtres n'en disent plus car il est de moins en moins facile de trouver une assemblée, surtout en semaine. C'est une rupture avec la doctrine invariable : l'Église a besoin de la multiplication des Sacrifices de la messe, et pour l'application du Sacrifice de la Croix et pour toutes les fins qui lui sont assignées : l'adoration, l'action de grâces, la propitiacion et l'impétration.

Extrait du livre : *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*, Ch. IV, par Mgr Marcel Lefebvre

A suivre